

Comment Naissent les Révolutions?
Du Vide Politique... L'Exemple des Révolutions Anglaise de
1640 et Française de 1789

Jean Pierre POUSSOU

Estudos em Homenagem a Luis Antonio de Oliveira Ramos
Faculdade de Letras da Universidade do Porto, 2004, p. 893-903

Comment Naissent les Révolutions? Du Vide Politique ... L'Exemple des Révolutions Anglaise de 1640 et Française de 1789

Jean Pierre POUSSOU *

Aujourd'hui, en particulier grâce aux travaux d Yves-Marie Bercé¹, dans la continuité des recherches qu'avait initiées Roland Mousnier², nous savons très bien comment naissaient, autrefois, les révoltes. Nous sommes beaucoup plus démunis quant à l'origine des révolutions, non pas que la bibliographie ne soit pas abondante, mais parce que les travaux directement consacrés à leur naissance ne sont pas excessivement nombreux, et parce que la question a été souvent abordée de manière insatisfaisante, sous l'angle des causes, elles-mêmes différenciées en causes profondes ou lointaines, causes proches et causes immédiates, démarche dans laquelle on aura reconnu l'application sous une autre forme des longs, moyens et courts termes³. A cet égard, la méthode adoptée par Lawrence Stone, lorsqu'il s'est occupé des «causes de la Révolution anglaise», est beaucoup plus intéressante et suggestive puisqu'il a distingué des préconditions, des accélérateurs et des déclencheurs, en les situant très clairement du point de vue chronologique, soit 1529-1629, 1629-1639 et 1640-1642, même si l'on ne peut pas le suivre lorsqu'il pense dégager ainsi une méthode générale pour expliquer, de manière sociologique, les révolutions⁴.

C'était déjà largement rompre avec une histoire de la longue durée et des structures qui n'avait certes pas tort de souligner qu'on ne peut comprendre l'éclatement d'un phénomène révolutionnaire si l'on oublie qu'il s'inscrit dans une longue évolution, mais qui était tout à fait dans l'erreur en surestimant la place du long terme car, dans cette perspective, on ne peut savoir comment une révolution a éclaté et pourquoi elle s'est située à telle période, ni non plus en quoi cela a influé sur ses caractéristiques. La nécessité de revenir, dans ce domaine, à une histoire courte, immédiate, largement

* Centre Roland Mousnier, Université de Paris-Sorbonne

¹ Y.M. Bercé, *Histoire des Croquants. Etude des soulèvements populaires au XVII^{ème} siècle dans le Sud-Ouest de la France*, Paris-Genève, Droz, 1974; id., *Croquants et Nu-Pieds. Les soulèvements paysans en France du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle*, Coll. Archives, Paris, Julliard, 1974; ibid., *Révoltes et révolutions dans l'Europe moderne (XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècles)*, Paris, PUF, 1980.

² R. Mousnier, *Fureurs paysannes. Les paysans dans les révoltes du XVI^{ème} siècle: France, Russie, Chine*, Paris, 1967.

³ On remarquera à cet égard que les historiens n'ont guère été tentés par cette démarche, malgré une intéressante tentative d'H. Sée, *Evolution et Révolutions*, Paris, Ernest Flammarion, 1929.

Elle a donc surtout été l'œuvre de sociologues, en particulier H. Arendt (*Essai sur la Révolution*, Paris, Gallimard, 1967); C. Brinton (*Anatomy of Révolution*, New York, 1952); P. Sorokin (*Sociology of Révolution*, Philadelphie, 1925); et surtout J. Ellul (*Autopsie de la Révolution*, Paris, Calmann-Lévy, 1969; id. *De la Révolution aux révoltes*, Paris Calmann-Lévy, 1972). - On prêterait également attention aux ouvrages de G. Ferrero.

La meilleure mise au point sur le sujet est celle de J. Baechler, *Les phénomènes révolutionnaires*, Paris, PUF, 1970. - L'auteur souligne avec raison la difficulté de la démarche, ne serait-ce que parce que tout événement historique est par lui-même singulier, et parce qu'aucune révolution ne s'est déroulée comme une autre.

⁴ L. Stone, *Les causes de la Révolution anglaise* (Paris, Flammarion, 1974). - Les ouvrages sur les causes de la Révolution anglaise de 1640 sont déjà fort nombreux, et il en paraît régulièrement. A celui de L. Stone, on ajoutera C. Russell, *The Fall of The British Monarchies 1637-1642* (Oxford, Oxford Univ. Press, 1991); id., *The Causes of the English Civil War* (Oxford, Oxford Univ. Press., 1990); A. Hughes, *The Causes of the English Civil War* (Basingstoke, Macmillan, 1991); N. Carlin, *The Causes of the English Civil War* (Oxford, Blackwell, 1999).

événementielle, s'impose donc. C'est ce que je vais essayer de montrer au cours de ce bref essai où, pour restreindre un champ déjà large, au contraire de ce qu'avait fait il y a maintenant plusieurs décennies Henri Sée⁵, je ne vais considérer que la Révolution anglaise de 1640 et la Révolution française de 1789, encore que la Révolution russe du printemps 1917 soit à cet égard fort intéressante.

Deux remarquables préalables sont encore nécessaires. D'une part, il s'agit à chaque fois du passage d'un régime de monarchie absolue, ou tendant à l'absolutisme, à un régime "constitutionnel", à partir de la prise du pouvoir par une assemblée convoquée par le monarque lui-même. D'autre part, même si ma démarche n'en a guère subi l'influence au départ, car elle a essentiellement reposé sur une étude des origines de la Révolution française, elle rejoint, avec beaucoup de différences, qui ne tiennent pas seulement à celles qui existent entre les deux révolutions, un courant devenu très fort dans l'historiographie anglaise à partir des années 1980, et dont le principal représentant a été Conrad Russell. Qualifié en Angleterre de «révisionniste» - mot qui n'a pas le même signification qu'aujourd'hui en France -, il repose sur une étude approfondie des événements, et aboutit à une interprétation essentiellement politique⁶. J'en discuterai plus loin une partie des perspectives, et notamment le fait que tout se ramène au court terme⁷, position qui confond les conditions de naissance des révolutions qui s'inscrivent toujours dans un court terme, et l'explication des positions des acteurs, des causes de l'affrontement, des choix opérés, qui relèvent du moyen, voire du long terme. Pendant longtemps, on a donc à tort privilégié celui-ci, rendu en quelque sorte inévitable - et inévitable du moment où elles se produisent - les révolutions; en réalité, celles-ci, comme tout événement historique, s'inscrivent dans une chronologie précise, d'une durée réduite, mais ce qui est l'histoire de leur naissance, ne suffit pas pour les comprendre en profondeur.

Il reste que la démarche qui est la mienne dans cet essai est donc en rupture avec une historiographie qui était encore, il y a peu, dominante. On peut définir celle-ci comme liée à une histoire des structures, des mouvements de fond, des évolutions de longue durée; sous l'influence du marxisme, son expression la plus achevée a été l'interprétation économique-sociale des deux grandes révolutions que je considère. C'est ainsi qu'à la suite de Marx, et surtout d'Engels, beaucoup d'historiens pensaient que l'on avait assisté en Angleterre et en France à une succession de révolutions bourgeoises. L'une et l'autre s'expliquaient par un essor économique qui, entraînant la montée de la bourgeoisie anglaise d'un côté, de la bourgeoisie française de l'autre, avait créé une contradiction entre les superstructures socio-politiques et les réalités économiques, contradiction qui ne pouvait être résolue que par la révolution. Ce qui, bien sûr, ramenait l'histoire immédiate de son déroulement à une suite événementielle d'un faible intérêt, à une histoire des petits faits et des anecdotes où ne pouvait s'épanouir qu'un Georges Lenôtre⁸. Bien entendu, cela revenait à donner un rôle éminent à la révolution, schéma qui s'inscrivait évidemment, aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, dans une action politique, une pensée et une idéologie militantes.

Tout ne fut pas négatif à cet égard: il en est, par exemple, résulté de nombreux approfondissements, de nombreuses recherches dont les apports sont multiples. Ainsi, sur le déclin ou la montée de la gentry dans l'Angleterre élisabéthaine et stuart⁹, ou encore sur la question de savoir si les événements de 1789 furent le fruit de la prospérité ou de la misère¹⁰. Aucune réponse claire n'a pu être dégagée

Par ailleurs, pour une vue générale de la première moitié du XVII^{ème} siècle anglais, le meilleur précis est celui d'AG.R Smith, *The Emergence of a Nation State: the Commonwealth of England (1529-1660)*, Londres, Longman, 1984.

⁵ H. Sée, *Evolution et Révolutions*, op. cit.

⁶ On en prendra une bonne connaissance dans N. Carlin, *The Causes of the English Civil War*, op. cit., notamment p. 1-11

⁷ Ce souci de l'importance essentielle du court terme caractérise d'abord l'explication nouvelle par les historiens anglais ou américains de la Révolution anglaise de 1640. On la retrouve sous leur plume à propos de 1789, par exemple chez George V. Taylor: voir son article: «Les Cahiers de 1789: aspects révolutionnaires et non-révolutionnaires», AESC, 1973, p. 1495-1514. - C'est une conclusion que reprend Jacques Sole lorsqu'il écrit: «La Révolution de 1789 provient plus, même sur le plan idéologique, de l'expérience politique acquise au cours des deux années précédentes que d'une littérature philosophique peu démocratique et très monarchique». - Voir J. Sole, *La Révolution en questions*, Paris, Seuil, 1988, p. 28

⁸ Georges Lenôtre a publié un très grand nombre de livres qu'on peut définir comme relevant de l'histoire anecdotique; ils sont loin d'être négligeables, ne serait-ce que par suite de leur apport documentaire. On peut, par exemple, utiliser *Le Tribunal Révolutionnaire (1793-1795)*, Paris, Perrin, 1908.

⁹ Pour aborder une bibliographie très fournie, partir de E Heafl et C. Holmes, *The Gentry in England and Wales 1500-1700*, Basingstoke, Macmillan, 1994

¹⁰ L'idée d'un rôle important de la misère avait été soulignée par Michelet et par Taine; sous une forme plus élaborée, elle a été reprise par E. Labrousse lorsqu'il a mis en valeur les difficultés de l'hiver 1788-1789 et du printemps 1789, et l'existence d'une crise

quant à la première question. Quant à la seconde, il est clair aujourd'hui que le XVIII^{ème} siècle français fut très prospère, que la crise de l'économie française des années 1780 a été surestimée par Ernest Labrousse¹¹, et qu'au demeurant, au sein d'Etats généraux puis d'une Assemblée Nationale Constituante où les représentants des intérêts économiques étaient excessivement peu nombreux¹², les questions économiques n'ont guère été présentes; seule la misère populaire et surtout la crainte de manquer de pain ont pesé, mais, d'une part, après que les événements révolutionnaires se soient enclenchés, et, d'autre part, cela nous renvoie au court terme, celui de l'immédiateté d'une crise frumentaire¹³. En fait, si son rôle a été double et important, il ne faut pas l'exagérer. D'un côté, la crise alimentaire a créé une grande émotivité populaire, urbaine comme rurale, celle-ci exerçant d'ailleurs surtout ses effets en juillet, moment où les événements se sont déjà enchaînés. D'un autre côté, la nécessité d'éviter les émeutes rurales et de ravitailler les villes a bloqué une partie considérable des troupes.

S'il y eut, comme cela vient déjà d'être indiqué, un incontestable développement économique dans la France du XVII^{ème} siècle, ceux qui en bénéficièrent ne participèrent donc pas directement à la naissance de la Révolution. Par ailleurs, plus personne aujourd'hui ne peut soutenir que la gentry était une bourgeoisie¹⁴. Dans les deux cas, l'idée d'une évolution économique amenant la montée d'une bourgeoisie, cause essentielle du phénomène révolutionnaire, n'est donc plus soutenable. En France, la révolution a été faite par un Tiers Etat où les intérêts économiques étaient très faiblement représentés, par une bourgeoisie officière et judiciaire, qu'aiderent les membres libéraux du clergé et de la noblesse, et non par une bourgeoisie montante développée par le brillant essor économique du siècle¹⁵. En Angleterre, la révolution est née d'un conflit entre le souverain et le corps politique - c'est-à-dire une grande partie de la Chambre des Lords et la quasi totalité de la Chambre des communes, corps politique dans lequel la bourgeoisie n'a pas de place, ou pratiquement pas. Au demeurant, l'essor économique de l'Angleterre reste limité: elle n'est pas encore la grande puissance maritime de

de substances débouchant sur une crise économique majeure d'Ancien Régime. Il y avait donc à la fois une misère de long terme, structurelle, et une crise immédiate, exactement contemporaine des événements: voir CE. Labrousse, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime*, 1.1, Paris, PUF, 1994.

Jaurès avait au contraire insisté sur l'essor économique de la France au cours du XVIII^{ème} siècle, ce qu'avaient d'ailleurs montré d'autres travaux d'Ernest Labrousse, dont les éléments fondamentaux sont repris dans son analyse globale de l'évolution économique française au XVIII^{ème} siècle: voir F. Braudel et E. Labrousse, *Histoire Economique et sociale de la France 1660-1789*, t. II, coll. Quadrige, Paris, PUF, 1993. - E. Labrousse a ainsi concilié une montée à long terme de la bourgeoisie et une crise en 1788-1789. - Pour cette question, comme pour tout autre débat concernant les origines et le déroulement de la Révolution, se reporter à l'excellent précis de J. Sole, *La Révolution en questions*, déjà cité.

Pour une vue générale des problèmes suscités par l'interprétation de la Révolution française, voir J. Meyer et al. *La Révolution française*, 2 vol. Paris, PUF, 1991, notamment «La Révolution en tant que problème historique», t. 1, p. 7-23. Signalons encore l'ouvrage excellent de W. Doyle, *Des origines de la Révolution française*, Paris, Calmann-Lévy, 1988

¹¹ CE. Labrousse, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, 11, op. cit.; ce point de vue a été critiqué par L.M. Cullen, «La dynamique de l'économie française sous Louis XVI», *Revue Economique*, 1989,6, p. 965-984.

¹² Voir T. Tackett, *Par la volonté du peuple: comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, A. Michel, 1997; E. Le May, «La composition de l'Assemblée Nationale Constituante: les hommes de la continuité?», *Rev. d'Hist. Mod. et Cont.*, t. 24, 1977, p. 341-363; id., «Les révélations d'un dictionnaire: du nouveau sur la composition de l'Assemblée Nationale Constituante (1789-1791)», *Annales Hist. de la Révolution française*, n 284, 1991, p. 159-189. - J.M. Murphy, B. et P. Higonnet, «Notes sur la composition de l'Assemblée Constituante», *Annales Hist. de la Révolution Française*, 1974,3, p. 321-326. Parmi les députés, il y a 333 titulaires d'offices, 89 agents de l'administration municipale, 60 fonctionnaires royaux; sur les 600 roturiers du Tiers Etat, 80% paraissent avoir eu une attache avec le monde des cours judiciaires; à eux seuls, les avocats sont 146.

¹³ E. Labrousse, *La crise de l'économie française ...*, op. cit; mise au point rapide dans J.P. Poussou, «Le dynamisme de l'économie française sous Louis XVI», art. cité.

¹⁴ Voir à ce sujet F.J. Ruggiu, *Les élites et les villes moyennes en France et en Angleterre (XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1997, spécialement p. 47-72.

¹⁵ Dans un passage très brillant, Jacques Sole met en pièces cette idée d'une «révolution bourgeoise»: tout d'abord, il souligne que les bourgeois «abandonnèrent longtemps la direction de la lutte révolutionnaire à l'aristocratie la plus traditionnelle, souvent plus extrémiste qu'eux. Partie de l'élite la plus politisée et la plus accessible à l'idéologie, elle fournit, dans le cadre du monde moderne de la ville et des lumières, un apport capital à la Révolution française.» La suite n'en est pas moins éclairante: «étrange révolution 'bourgeoise' au reste, que celle qui eut besoin pour s'illustrer d'un Sieyès, à propos duquel Georges Lefebvre a soutenu que, s'il avait obtenu un évêché, il n'aurait sans doute pas été révolutionnaire; d'un Mirabeau, hobereau libertin et révolté, pressé de réaliser ses ambitions; d'un La Fayette, qui allait devenir pour le moment, après la rupture de 1789, l'homme le plus puissant de France, et qui symbolisa, jusqu'à sa mort, en 1834, l'aspiration à une synthèse entre la Révolution et l'ensemble de la classe dirigeante... La Constituante fut bien la représentation du tout-Etat monarchique et exprima une décomposition de l'absolutisme à laquelle les fossoyeurs aristocratiques de l'Ancien Régime avaient, plus que d'autres, contribué». - voir J. Sole, *La Révolution en questions*, op.

la fin du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle. Et c'est pourquoi l'expression de «Grande Rébellion», utilisée par Edward Hyde, plus tard Lord Clarendon et principal ministre de la Restauration à ses débuts, est particulièrement intéressante.

En 1640 comme en 1789, le débat fut donc d'abord politique, non pas économique et social. Il y a eu essentiellement mise en cause de l'absolutisme d'un côté, du pouvoir personnel de l'autre, ce qui signifiait en Angleterre le retour aux pratiques considérées comme traditionnelles de la monarchie, ce qui correspondait en France à une volonté de réformes nouvelles. Peut-on néanmoins assigner un rôle essentiel à d'autres causes plus profondes, plus lointaines, en l'espèce le mouvement des idées? Les causes intellectuelles ont-elle été primordiales, comme l'ont envisagé, avec des modalités différentes, Christopher Hill¹⁶ et Roger Chartier¹⁷. C'est un domaine beaucoup plus complexe que celui de l'économique et du social, un domaine où les évidences sont moins faciles à mettre en valeur. D'ailleurs, il est certain que la manière dont se déroule et évolue la Révolution française ne peut se comprendre s'il n'y a pas, en amont, l'évolution des idées du siècle. Il est pourtant clair, en même temps, aujourd'hui, que la progression des idées des Lumières fut socialement très limitée et qu'en outre c'est abusivement que l'on a attribué aux Lumières de la fin du règne de Louis XV et du règne de Louis XVI, ou à la maçonnerie, un contenu révolutionnaire¹⁸. Comme l'a remarquablement écrit Jacques Sole, «détaché de son contexte idéologique modéré, le vocabulaire des Lumières fut simplement utilisé par des révolutionnaires qui en métamorphosèrent le sens»¹⁹. Ni l'Encyclopédie, ni la franc-maçonnerie n'entraînèrent, en tant que telles, les événements révolutionnaires.

En Angleterre, les réalités sont beaucoup plus complexes, ne serait-ce que parce que le conflit entre le roi et le Parlement eut très largement une dimension religieuse, même si aujourd'hui le concept de «puritanisme» ne doit être employé qu'avec prudence. Certes, on ne peut tout ramener à la question religieuse mais le développement de l'arminianisme, son rôle dans l'entourage royal, et la politique religieuse menée par l'archevêque Laud ont eu un rôle décisif. D'un côté, beaucoup d'Anglais refusaient cette évolution qu'ils confondaient, même si c'était à tort, avec un retour au papisme. Cela paraissait en outre à beaucoup une atteinte supplémentaire aux principes fondamentaux et aux libertés des sujets du roi d'Angleterre, même si parmi eux les Puritains n'étaient qu'une minorité. D'un autre côté, même si, là encore, il s'agit d'un problème plus large des libertés et droits traditionnels des Ecossais, on ne peut oublier que ce sont la réintroduction de l'épiscopat en Ecosse et l'effort pour y développer l'anglicanisme aux dépens du presbytérianisme qui ont mis le feu aux poudres²⁰. On a donc affaire, en Angleterre comme en Ecosse, à une évolution religieuse «longue», nettement antérieure à 1640, le conflit venant de l'affrontement entre cette évolution et la volonté royale de rupture par rapport à celle-ci. C. Russell assigne un grand rôle à l'importance de la politique écossaise mais, comme d'autres historiens anglais, il estime que les questions religieuses n'étaient pas au premier plan en 1640; quant aux Dissidents, ils n'étaient que quelques milliers, et ils n'ont joué un grand rôle qu'à la suite des événements. Certes, il a fallu que s'ouvre la confrontation politique pour que les griefs religieux viennent au premier plan; mais, d'un côté, ils apparaissent aussitôt et, d'un autre côté, les minorer autant revient à oublier la crise et les débats à l'intérieur de l'Eglise d'Angleterre²¹. Je ne le suis donc pas à cet égard, et pas davantage

cit., p.74-75.

¹⁶ C. Hill, *Intellectual Origins of the English Revolution Revisited*, Oxford, Clarendon Press, 1997.

¹⁷ R. Chartier, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 1990. - Voir également R. Halévi, «L'idée et l'événement: sur les origines intellectuelles de la Révolution française», *Le Débat*, n 38, 1986, p. 145-163.

¹⁸ Aux travaux cités de R. Chartier et R. Halévi, ajouter P.Y. Beaurepaire, «Franc-maçonnerie et cosmopolitique au siècle des Lumières», Paris, Edimaf, 1998; id, *La République universelle des francs-maçons. De Newton à Metternich*, Rennes, Ouest-France, 1999; ibid., *L'Europe des francs-maçons (XVIII^{ème}-XXI^{ème} siècles)* Paris, Belin, 2002

¹⁹ J. Sole, *La Révolution en questions*, op. cit., p. 28-29. - Voir également R. Darnton, *Pour les Lumières: défense, illustration, méthode*, Talence, Presses Univ. de Bordeaux, 2002.

²⁰ Sur l'Ecosse au XVII^{ème} siècle, voir R. Mitchison, *Lordship to Patronage: Scotland 1603-1745* (Londres, Edward Arnold, 1983); K.M. Brown, *Kingdom or Province? Scotland and the Régal Union 1603-1715* (Londres, Mac Millan, 1992). - On ajoutera, sur le conflit de 1637-1640, C. Russell, *The Fall of the British Monarchies*, op. cit.; J.G. A Pocock, "The Atlantic Archipelago and the war of the three Kingdom" dans B. Bradshaw et J. Morrill, *The British Problem c. 1534-1707: State formation in the Atlantic Archipelago*, Londres, Mac Millan, 1996, p. 172-191.

En français, on utilisera l'ouvrage commode de M. Duchéin, *Histoire de l'Ecosse*, Paris, Fayard, 1998.

²¹ Au demeurant, de nombreux spécialistes d'histoire religieuse continuent à accorder une importance essentielle aux questions religieuses. Jacqueline Eales, par exemple, vient de souligner que «la politique favorable à l'arminianisme de Charles I^{er}... a forcé

lorsqu'il en vient à écrire qu'il n'y eut pas de conflits fondamentaux entre la Couronne et le Parlement entre 1604 et 1629; certes, ces conflits ne sont pas d'une nature différente de ceux qui eurent lieu sous Elisabeth; il reste que Charles I^{er} ne réussit pas à s'entendre avec ses trois premiers parlements et que, de ce fait, il n'en réunit plus jusqu'en 1640; je ne peux donc accepter l'idée que le conflit entre le roi et ses Parlements était, somme toute, quelque chose de peu important.

Dans le cas de la France, il est certain que si l'évolution intellectuelle et idéologique du XVIII^{ème} siècle -le développement des «Lumières»- n'a pas fait de l'ensemble des Français qui ont participé à celles-ci des révolutionnaires -il s'en faut-, elle n'en a pas moins fourni aux révolutionnaires de 1789 un bagage politique et philosophique qui a pesé dès le printemps de cette année 1789. Ce fut aussitôt une révolution pour le progrès, avec un message nouveau dont l'expression est, comme on le sait, la Déclaration des Droits de l'Homme. Non seulement Edmund Burke ne s'est pas trompé à ce sujet, mais encore il l'a souligné avec force et clairvoyance²². Dans le cas de l'Angleterre et de l'Ecosse, il s'agit au contraire d'une révolution restauratrice qui entend revenir sur les atteintes aux libertés, sur le retour à la «constitution» traditionnelle du royaume, sur la mise en péril de la religion calviniste sous ses formes anglaise et écossaise.

Il y a donc de très fortes différences entre les deux révolutions. Et pourtant, lorsque l'on considère la manière dont elles sont nées, les parentés apparaissent évidentes.

Dans les deux cas, la révolution naît de l'affrontement entre le pouvoir royal et une assemblée élue, réunie par suite des besoins financiers urgents de la monarchie. En Angleterre, à la suite des conflits qu'il avait eus avec ses trois premiers Parlements de 1625 à 1629, Charles I^{er} avait décidé de ne plus en réunir; ce furent donc, de 1629 à 1640, les onze années de gouvernement sans parlement, qualifiées de tyrannie par les opposants au monarque. En fait, celui-ci pouvait parfaitement gouverner sans Parlement, même si cela avait pour conséquence qu'il ne pouvait plus y avoir de législation nouvelle ni de nouvelles impositions: la grande Elisabeth, qui n'aimait pas le Parlement, l'a réuni le moins possible. Cependant, le gouvernement sans Parlement de Charles I^{er} était très mal perçu, ce qui explique l'envoi aux communes à deux reprises, en 1640, de fortes majorités de députés hostiles aux positions royales pour toute une série de raisons allant dans le même sens. En premier lieu, l'idée que le roi pouvait gouverner sans Parlement d'une manière continue allait à l'encontre du rôle politique qu'il avait joué depuis Henri VIII; sa non-réunion mettait à l'écart du jeu politique et de radministration du royaume les pairs et la gentry. En second lieu, la manière dont Charles I^{er} et ses ministres avaient essayé de trouver quelques moyens financiers supplémentaires avait fortement déplu, voire heurté. Enfin, comme cela a déjà été souligné plus haut, la politique ecclésiastique menée inquiétait beaucoup. Des problèmes financiers graves ne pouvaient être résolus sans le Parlement. A partir du moment où le roi choisit de soumettre par la force l'Ecosse et de lui imposer sa politique, notamment en matière religieuse, il a besoin du Parlement, ce qui explique le rappel de celui-ci. Financièrement, en effet, il n'y avait pas de solution et, depuis 1638, cela empêchait le roi d'avoir une quelconque chance de venir à bout de ses sujets écossais rebelles.

En France, le dilemme financier apparaît encore plus directement. Aux XVII^{ème} comme au XVIII^{ème} siècles, la monarchie française n'a pas les moyens financiers des guerres qu'elle mène. Sous Louis XIII et Richelieu, il faut tellement accroître les impôts pour pouvoir participer à la guerre de Trente Ans que cela entraîne de très grandes révoltes populaires. Le règne de Louis XIV se termine par un désastre financier que seul le système de Law et son échec permettent de résoudre. La guerre de Sept Ans rend très difficile financièrement la fin du règne de Louis XV. Le financement de la guerre d'Amérique par les emprunts de Necker et les nouveaux emprunts de Calonne créent une situation

de nombreux puritains à devenir plus militants contre la couronne et l'église établie.... A partir de 1640, les très denses liens de patronage, de parenté et de sympathie religieuse, qui avaient été développés par la gentry et le clergé puritain, sont très activement utilisés dans le but de mobiliser l'opinion publique, d'influencer les membres du Parlement et de modeler les réformes religieuses et sociales entreprises par le Long Parlement. L'engagement puritain dans la cause parlementaire fut si central qu'il est encore tout à fait légitime de décrire la Guerre Civile Anglaise comme une 'Révolution Puritaine', même si celle-ci échoua finalement». - Voir J. Eales, «A Road to Révolution: the Continuity of Puritanism 1559-1642,» dans C. Durston et j. Eales, *The Culture o/English Puritanism 1560-1700*, Basingstoke, Macmillan, 1996, p. 184-210, loc. cit. p. 185.

²² E. Burke, *Réflexions sur la révolution de France*, éd. P. Raynaud, coll. Pluriel, Paris, Hachette, 1989. - Voir en outre E Dreyer/The Genesis of Burke's Réfections», *Journal of Modem History*, vol. 50,3, sept. 1978, p. 462479.

telle que, face à l'incapacité d'imposer des réformes, l'entourage royal et une partie des ministres ne voient plus de salut que dans la réunion des États généraux.

Dans les deux cas, le mécanisme qui a entraîné la révolution se met donc en place avec la réunion par le monarque d'une assemblée élue à laquelle il assigne la mission de trouver des solutions aux graves problèmes financiers auxquels il est confronté, assemblée dont une très large majorité de membres a d'autres objectifs. En Angleterre, on n'a pas de cahiers de doléances, mais les prises de position des députés lors des premiers jours du Court comme du Long Parlement nous éclairent très nettement ils veulent non seulement qu'il soit mis fin aux «abus», c'est-à-dire à une grande partie de la politique des deux premiers Stuarts - et pas seulement des années de gouvernement sans Parlement -, mais encore réformer ces abus et leurs conséquences, et y mettre fin désormais. En France, il faut se garder de surinterpréter les cahiers de doléances, comme on l'a fait parfois; ils sont beaucoup plus divers qu'on ne le croit souvent, même si ce ne sont pas toujours des cahiers «primaires», c'est-à-dire exprimant sans médiation les opinions des Français. Il reste que, dans la plupart des cas, ils veulent qu'il soit mis fin à la monarchie absolue et que le système des privilèges, tout comme celui des impôts, soit revu. Dans les deux cas, il est clair que les choses ne peuvent pas rester en l'état. Mais, dans les deux cas, également, la monarchie dispose d'une réelle marge de manœuvre: en reprenant à son compte une partie des réformes proposées, elle peut entraîner derrière elle une grande partie des députés.

C'est ainsi que l'on en arrive à la naissance des deux révolutions. Une réponse politique était attendue en 1640 comme en 1789. Elle était indispensable. D'un côté, on attendait le retour aux vrais principes et au vrai fonctionnement de la monarchie anglaise. D'un autre côté, les députés du Tiers État, les représentants libéraux de la noblesse et du clergé attendaient une réforme de la monarchie et du royaume; il faut ajouter que la monarchie elle-même les y avait incités en proposant de Turgot à Loménie de Brienne, en passant par Necker et Calonne, des réformes parfois commencées mais jamais achevées, souvent envisagées mais qui avortaient toujours²³. C'est d'ailleurs un aspect que l'on ne saurait trop souligner: les cahiers de doléances reprennent très largement des projets proposés par les ministres de Louis XVI tout au long du règne, avec très largement l'aval du roi, même s'il est vraisemblable qu'il était loin d'en apprécier toutes les conséquences. Il y avait de ce fait, dans la France de 1789, un trop-plein réformateur totalement insatisfait. Dans l'Angleterre de 1640, c'était un désir très général de mettre fin à ce que l'on appelait des abus, considérés comme en rupture avec les traditions et coutumes du royaume.

Dans les deux cas, c'est parce que tout cela existait que la révolution a pu démarrer, avant de prendre ensuite le cours violent que l'on sait. Mais la naissance des deux révolutions est, elle, venue d'un vide politique au sommet, c'est-à-dire à la fois de l'incapacité à résoudre de graves problèmes politiques immédiats et de l'impuissance à apporter une réponse politique pertinente aux assemblées que le souverain avait lui-même réunies.

En Angleterre, en 1640, la question à résoudre tenait à deux éléments majeurs, en eux-mêmes indépendants, mais que les événements avaient liés. D'un côté, il y avait un problème financier: le roi pouvait parfaitement gouverner sans Parlement, mais il ne pouvait plus légiférer ni augmenter ses ressources car seul le Parlement pouvait décider de nouveaux impôts, ce qui découlait de la décision prise en 1629 de ne plus réunir le Parlement, avec, pour conséquence immédiate, l'impossibilité de mener une grande politique extérieure; il fallut donc aussitôt conclure la paix avec la France (1629) et avec l'Espagne (1630). Une bonne gestion des finances, le recours à des taxes que l'on ne percevait plus, permirent de faire face, mais, à la fin des années 1630, la monarchie manquait d'argent, par exemple pour conduire une guerre. Or, les anciens-nouveaux impôts mais aussi la politique menée en Écosse suscitaient un vif mécontentement. D'un autre côté, la politique religieuse était également très mal accueillie. C'est elle qui déclencha la crise écossaise. On peut la grouper autour de deux idées essentielles: ramener la discipline dans l'église et redonner leur rang aux évêques; rapprocher

²³ Curieusement, ce sujet a été peu étudié de manière systématique; la question est néanmoins abordée dans de nombreux ouvrages et dans énormément d'articles. - Pour faire vite, on se reportera à E Piétri, *La réforme de l'État au XVIII^{ème} siècle* (Paris, les Éditions de France, 1935); J. Sole, *La Révolution en questions*, op. cit., notamment p. 39-60n; W. Doyé, *Des origines de la Révolution française*, op. cit. notamment p. 131-154; J. R. Poussou, «L'impossibilité de réformer la monarchie, la fiscalité et la société sous Louis XVI est-elle la cause de la Révolution française?» dans T. de Monbrial et S. Jansen éd., *Réforme et Révolution*, Paris, Fondation Singer-Polignac, à paraître en 2003.

l'Eglise d'Ecosse de l'Eglise d'Angleterre. Charles I^{er} et Laud appartenaient en effet à cette tendance du protestantisme que l'on appelle raminianisme. Ils voulaient donc redonner du décorum aux cérémonies ecclésiastiques et renforcer le pouvoir des évêques. En Angleterre, cela suscita une vive hostilité des Puritains; en Ecosse, on aboutit à une rébellion totale en 1637-1638. Le 23 Juillet 1637, il y eut à la cathédrale Saint-Giles d'Edimbourg une émeute de femmes contre le rite anglican que célébrait l'évêque. L'agitation et la mobilisation ne cessèrent de s'étendre à partir de là, Charles I^{er} ne voulant faire aucune concession. On passa ainsi du «Scottish National Covenant» du 1^{er} Mars 1638²⁴ à une première guerre anglo-écossaise - la première «guerre des évêques» - en mai/juin 1639, puis à une deuxième guerre anglo-écossaise qui se termina par la défaite des troupes royales à Newburne (28 août 1640), et par la prise de Newcastle; la conséquence directe en fut la convocation du Long Parlement, décidée le 24 septembre 1640, pour résoudre le conflit avec l'Ecosse.

La situation était très grave mais Charles I^{er} avait encore une marge de manœuvre: il pouvait, en particulier, céder sur la question écossaise, ce qui lui redonnait les mains libres en Angleterre et lui évitait de rappeler un Parlement. Or, il était à la fois persuadé qu'il avait raison -comme son père, il ne concevait pas une monarchie sans évêques-, et que l'attitude des Ecossais susciterait un réflexe patriotique parmi les Anglais. En fait, son entourage et lui-même avaient totalement sous-estimé le mécontentement entraîné par la politique suivie, et, ce qui est tout aussi important, le souverain s'était coupé d'un très grand nombre de pairs et de membres de la «Upper Gentry», c'est-à-dire de ses relais naturels. Dans les deux Parlements réunis en 1640 - le «Court Parlement» du 13 avril au 5 mai 1640, et, à partir du 3 novembre 1640, le «Long Parlement» dont les circonstances firent qu'il «dura» jusqu'à la Restauration de Charles II en 1660 -, les opposants à la politique royale disposèrent donc d'une très large majorité. Comme il le pouvait, il renvoya le premier Parlement de 1640 mais, alors qu'il pouvait le dissoudre, il laissa le deuxième Parlement de 1640 se lancer dans ce qui fut très vite une révolution.

On peut dire que celle-ci a des causes profondes: le refus des conceptions monarchiques des premiers Stuarts qui aurait pu amener vers l'absolutisme, l'hostilité envers Buckingham de 1615 à 1628, le refus de la politique religieuse de Jacques 1^{er} et de Charles I^{er}. Mais la révolution elle-même est née de causes plus immédiates:

- l'erreur constituée par la politique écossaise et le refus d'en changer, au point que le roi s'est littéralement enfermé dans une politique, dont les dangers s'avèrent considérables; sa responsabilité est énorme à cet égard²⁵,

- l'explosion de doléances à l'ouverture de la session du Parlement²⁶

- la stratégie adoptée par le roi. En effet, il apparaît aujourd'hui très clairement qu'il estima aussitôt que l'unité parmi ses opposants ne durerait pas: il essaya également de s'entendre avec le pair qui était le plus influent, Bedford, protecteur des Puritains. Mais, d'une part, Bedford mourut prématurément le 9 mai 1641 de la variole, d'autre part, Charles I^{er}, au lieu de hâter les ruptures dans le camp parlementaire par des concessions, ne se résolut jamais à celles-ci. La Révolution put donc à la fois s'enclencher et se développer, et il fallut attendre la fin de Tété 1641 pour que le camp parlementaire se fracture, la révolte irlandaise, qui débuta en Ulster le 23 octobre 1641, venant redonner un second souffle à Pym et à ses amis, et leur permettant de faire passer la Grande Ordonnance le 22 novembre 1641. La faible majorité obtenue par Pym pour le vote de celle-ci: 159 voix contre 148, le ralliement ouvert à la cause royale de Hyde et de Colepepper semblaient donner raison au roi. Il lui restait maintenant à mater les opposants par la force: il avait la possibilité de le faire et la plupart des observateurs pensaient qu'il l'emporterait. Malheureusement pour lui, il perdit la guerre civile, ce

²⁴ Le «Scottish National Covenant» est un pacte solennel conclu pour la défense de la religion écossaise. Se situant dans la tradition de ce royaume, il fait directement référence à l'Alliance d'Israël avec Dieu, que l'on trouve dans la Bible

²⁵ Voir les ouvrages déjà cités de C. Russell. Celui-ci souligne qu'entre 1637 et 1640, l'Angleterre est un royaume très paisible et que c'est réellement la politique du roi qui a mis le feu aux poudres. Il développe en particulier ce point de vue dans *Unrevolutionary England 1603-1642*, Londres, Hambledon Press, 1990

²⁶ Excellente description, toujours utile, dans E Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre 1625-1660*, éd. L.Theis, coll. Bouquins, Paris, R Laffont, 1997, loc. cit, p. 146-147: «Chaque membre arrivait porteur d'une pétition de sa ville ou de son comté: il la lisait et la prenait aussitôt pour texte de quelque discours, il proposait que la Chambre, en attendant des mesures plus efficaces, votât du moins que les plaintes étaient légitimes. Ainsi éclata en quelques jours et de toutes parts l'opinion du pays. Ainsi furent soudainement passés en revue et condamnés tous les actes de la tyrannie.... Nul ne s'opposait à ces résolutions.... Comme si ce moyen n'eût pas suffi à tout dévoiler, plus de quarante comités furent institués dans la Chambre pour rechercher les abus et recevoir les plaintes des citoyens.»

qui invalida totalement la stratégie suivie en 1640-1641.

À l'issue de ce bref rappel, on peut donc dire que la révolution anglaise est née d'une série d'erreurs politiques de Charles I^{er} qui s'est d'abord laissé acculer aux événements de novembre 1640 pour avoir sous-estimé totalement le risque que représentait la politique religieuse suivie à l'égard de l'Écosse, puis, parce qu'il ne voulait pas passer de compromis avec les Écossais, il a choisi une stratégie qui n'était ni absurde ni infondée mais qui s'est avérée désastreuse. Je rejoins donc tout à fait Conrad Russell et le courant «révisionniste» anglais en ce sens que la crise de 1640 s'inscrit dans un très court terme, et que les années 1637 à 1640, voire seulement 1639-1640, ont été décisives. On s'expose cependant à ne pas comprendre réellement ce qui s'est passé si l'on néglige l'étude d'origines plus lointaines; celles-ci n'acquièrent une importance que parce que les événements de 1637 à 1640 se sont déroulés, mais le contexte anglais des années 1630, voire de la monarchie des premiers Stuarts nous permet seul de comprendre les attitudes, les prises de position et, finalement, le déroulement des événements. Il y a bien deux conceptions différentes de la monarchie anglaise et deux conceptions différentes –et sans doute bien davantage- de la religion anglaise. Lorsque le vide s'est créé, ces facteurs ont pu jouer leur rôle. Ceci étant, si l'on s'en tient à la seule cause de la révolution, il est clair que celle de 1640 est ainsi née de l'échec de la politique écossaise puis de l'absence de gestion politique de la crise, ce qui a créé un vide politique dans lequel se sont engouffrés les opposants à la politique royale, entraînant derrière eux tout le royaume. Ayant ainsi créé lui-même ce vide politique, Charles I^{er} ne vit d'autre ressource que d'attendre le retournement de la situation.

La notion d'un vide politique est encore plus vraie dans la France de 1789. On sait aujourd'hui que Louis XVI ne manquait ni de connaissances ni d'intelligence²⁷ ; il n'en est que plus clair qu'il n'avait aucun sens politique. Je ne reviendrai pas ici sur l'évolution détaillée du règne, dont je me contenterai de rappeler qu'il fut marqué par l'absence de moyens financiers de la royauté, ce qui était déjà le cas sous Louis XV; par l'échec de quatre grandes tentatives de réformes avec Turgot, Necker, Calonne et Loménie de Brienne; par l'existence en août 1788 d'une énorme crise financière créée par les emprunts de Necker pour financer la guerre d'Indépendance américaine et par ceux de Calonne. On notera simplement qu'à chaque fois, Louis XVI n'a qu'en partie compris ce que ses ministres essayaient de réaliser et qu'à chaque fois, notamment parce qu'il n'avait pour sa part aucun projet politique digne de ce nom, il ne fut jamais capable de soutenir ses ministres jusqu'au bout. D voulait très sincèrement faire le bonheur de ses sujets, améliorer leur vie et réformer l'État lui-même, mais il n'a jamais eu une vision globale et cohérente de ce qu'il était possible de faire. D'où cette succession d'échecs qui amènent finalement le 8 Août 1788 à la convocation des États généraux pour le 1^{er} Mai 1789.

D'un point de vue politique, ce qui se passe à partir de là est d'une étrangeté absolue. Le roi et le gouvernement limitent leur action à la gestion et à une aussi bonne organisation que possible des élections. Mais, ce qui est tout à fait extraordinaire, c'est sans doute dans l'histoire le seul gouvernement qui n'ait pas préparé les élections! Et qui n'a pas non plus préparé le lendemain de celles-ci, c'est-à-dire la réunion des États généraux²⁸. Certes, il ne faut pas prendre les cahiers de doléances au pied de la lettre; il n'en reste pas moins qu'ils sont aujourd'hui bien connus et que leur message général est clair: les habitants du royaume attendent des réformes –ce que le roi et ses ministres ont essayé de faire-; ils ont une immense gratitude envers le souverain de les avoir appelés à y participer; ils attendent qu'il leur en propose le chemin²⁹. En réalité, ni le roi ni ses ministres n'ont mis à profit les longs mois qui vont d'août 1788 à mai 1789 pour proposer une plate-forme réformatrice: il n'y a aucun accord au sein du gouvernement à ce sujet et le roi n'a toujours aucun projet politique. L'objectif est plus simple: faire participer les Français à la solution des problèmes financiers immédiats, la mise en œuvre d'une réforme du royaume ne venant que plus tard. Si l'on ajoute que la non-résolution de la question du

²⁷ Voir P. Girault de Coursac, *L'éducation d'un roi* (Paris, 1972) 11; *E.T.Memite, Louis XVI ou le navigateur immobile* (Paris, Payot, 2002).

²⁸ F. Furet l'a clairement souligné: «avec le recul de deux siècles de pratique démocratique, aucun gouvernement au monde ne s'engagerait aujourd'hui avec cette espèce d'innocence sur un problème aux conséquences aussi vastes que les modalités d'un scrutin. Mais justement la monarchie française n'a pas cette expérience. Elle se trouve en face de l'esprit nouveau, déjà dominant, et d'une institution ancienne, peu réglée. Elle se fie à l'esprit nouveau pour revisiter l'institution ancienne». - Voir F. Furet, «La monarchie et le règlement électoral de 1789», dans K.M. Baker, *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture*, 1.1, *The Political Culture of the Old Régime*, Perammon Press, p. 375-387

²⁹ Pour les Cahiers de doléances, utiliser P. Goubert et M. Denis, 1789: *Les Français ont la parole: Cahiers des États Généraux*, coll.

vote par ordre ou par tête était de la dynamite politique, on saisit ce qui s'est passé à partir du 5 mai 1789: il y avait un vide politique énorme que l'Assemblée, entraînée par ses éléments les plus dynamiques, a comblé; ce faisant, elle est entrée en révolution. On ne peut sous-estimer, à cet égard, l'ampleur de l'effervescence et de l'agitation dans le pays. Commencées avec la réforme judiciaire de Lauvoignon (8 mai 1788), elles ne cessèrent plus et allèrent même en se développant sans cesse, d'autant plus qu'il n'y avait plus aucun contrôle de l'opinion par la monarchie et, qu'en outre, le Palais Royal, domaine du duc d'Orléans, offrait un espace total de liberté. Pamphlets, brochures, journaux, réunions plus ou moins spontanées ne cessèrent de se manifester et de s'amplifier. Il y a une «accélération fiévreuse», pour reprendre l'expression de François Furet³⁰. Les notes d'Arthur Young montrent que tout cela s'amplifia encore au printemps de 1789³¹.

En conclusion, il est évident que la Révolution anglaise de 1640 et la Révolution française de 1789 furent très différentes, et qu'on ne peut réellement les comparer terme à terme, ce qui est vrai de toutes les révolutions, rendant leur sociologie délicate. Néanmoins, l'étude de leur déclenchement, de leur naissance est non seulement possible mais féconde. Elle ramène, comme je l'écrivais au début de ce texte, à un nécessaire court terme. Celui-ci souligne que, pour que ces deux révolutions aient pu naître et se développer, il a fallu un vide politique au sommet. Une conséquence fondamentale de ce vide politique a été la perte de contrôle par le monarque du soutien naturel qu'est la haute noblesse. Mal dirigée, ou pas dirigée du tout, ou partiellement en opposition avec la politique suivie, celle-ci n'apporte plus le contrôle social et politique qu'elle assure normalement, ce qui est tout aussi évident dans l'Angleterre de 1640 que dans la France de 1789. Bedford d'un côté, La Fayette, le duc d'Orléans et ceux qui les entourent, de l'autre côté, sont les acteurs d'une opposition politique tout à fait importante. Il est par ailleurs certain que 1640 fut bien davantage une rébellion aristocratique et nobiliaire contre la politique suivie qu'un conflit constitutionnel au sens où on l'entend à notre époque, ce qu'ont bien montré les récents ouvrages de C. Russell et d'autres historiens anglo-américains; il n'empêche qu'il y avait bien opposition entre le roi et ses conseillers d'une part, Bedford, Essex, Manchester et les autres pairs d'autre part, sur la manière et les méthodes de gouvernement et également sur la politique religieuse. Leur «rébellion» put se développer parce que la politique royale ne fonctionnait plus réellement, ce qui est également le cas en France en 1789. C'est aussi cela le vide politique, au sommet de l'Etat. Dans les deux cas, ce vide politique correspond à une situation politique sinon inextricable, du moins très difficile à résoudre, avec au premier plan un problème financier majeur. Sauf à recourir à la force dictatoriale, militaire ou terroriste, un pouvoir -même absolu ou simplement tendant à l'absolutisme- ne peut plus fonctionner s'il perd les moyens financiers de sa politique, ou s'il ne les a pas. Pour que l'on débouche sur une révolution, il faut bien sûr que le monarque et (ou) son gouvernement aient accumulé de grands mécontentements (Angleterre, 1640) ou ne répondent pas aux besoins de changements qui se sont exprimés (France, 1789). Cela ne suffirait pas à déclencher le mécanisme révolutionnaire s'il ne s'y ajoutait le vide politique. Celui-ci vient pour Charles I^{er} d'un choix délibéré de l'inaction par refus de tout compromis politique; dans le cas de Louis XVI, il s'agit de l'absence de tout projet politique. Or, comme la nature, les assemblées ont horreur du vide, et en leur sein, il existe toujours des éléments désireux d'imposer leur point de vue. Le pouvoir n'apparaissant plus, il devient normal qu'un noyau «activiste» entre en action; au départ, ses membres ne sont, le plus souvent, que les partisans déterminés de réformes; en très peu de temps, ils deviennent des leaders révolutionnaires. Comme l'a écrit Harrington -mais cela s'applique bien davantage à la France de 1789- ce n'est pas la révolution qui a entraîné la dissolution du gouvernement, c'est la dissolution préalable du pouvoir monarchique qui a permis à la révolution de naître et de se développer³².

Archives, Paris, Julliard, 1964

³⁰ Une étude comparée des rapports de Charles I^{er} et de Louis XVI avec leurs noblesses serait sans aucun doute très éclairante: voir E Furet. «L'idée française de la Révolution», dans *La Révolution en débat*, coll. Folio-Histoire, Paris, Gallimard, 1999, p. 97-126, loc. cit., p. 103.

³¹ A Young, *Voyages en France 1787-1788-1789*.1.1, *Journal de Voyages*, éd. H. Sée, Paris, A Colin, p. 271-330

³² J. Harrington, *The Commonwealth of Oceana*, 1^{ère} éd. 1737.